

## **RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA**

Le Comité permanent des sociétés d'État présente son troisième rapport :

### **Réunion :**

Le Comité s'est réuni le 29 juin 2021, à 9 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

### **Question à l'étude :**

Le rapport annuel de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020.

### **Composition du Comité :**

Conformément à l'ordre sessionnel que l'Assemblée a adopté le 7 octobre 2020 et qu'elle a modifié le 19 novembre 2020, le 3 décembre 2020 et le 18 mai 2021, l'application du paragraphe 83(2) du *Règlement* est suspendue pour la réunion du 29 juin 2021 et la composition du Comité passe à six députés (quatre députés du gouvernement et deux députés de l'opposition officielle).

- M. KINEW;
- M. LAGIMODIERE (président);
- M<sup>me</sup> MORLEY-LECOMTE (vice-présidente);
- M. SALA;
- M. le *ministre* SCHULER
- M. le *ministre* WHARTON.

### **Personne étant intervenue :**

Jay Grewal, *président-directeur général*, Régie de l'hydro-électricité du Manitoba

### **Rapport étudié et adopté :**

Le Comité a examiné le rapport annuel de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 et l'a adopté sans modifications.

Le président,

Rapport présenté par :

---

M. LAGIMODIERE

Le 29 juin 2021